

Image not found or type unknown



Remboursement des frais de livraison et montage

Par **hinda229**, le **10/08/2018** à **15:48**

Bonjour,
Suite à un achat d'une armoire de 205 cm de largeur avec livraison et montage, le prestataire a refusé de monter l'armoire pour cause chambre trop petite 230 de largeur, il a bien explicité qu'il allait perdre trop de temps.
le prestataire a repris le produit et le site marchand refuse de me rembourser mes frais de livraison et montage comme quoi c'est équivalent au prix de retour.
Comment on peut parler de retour s'il n'y a pas eu de livraison ni de montage.
Qu'est-ce que la loi dit à ce sujet sur l'obligation de résultat